

Ivry/Seine, le 24 septembre 2025

Nouvelle étude de la fondation Toxicowatch : la ville d'Ivry-sur-Seine saisit à nouveau l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le collectif 3R vient de publier une nouvelle étude de la fondation néerlandaise Toxicowatch, portant sur la présence dans l'air de Polluants Organiques Persistants (POP) dont les dioxines, les PFAS, les HAP ainsi que les métaux lourds. Conduite avec le concours de la Ville, dans un objectif de transparence, cette étude s'appuie sur l'analyse de filtres d'aération présents dans les centrales de traitement de l'air de quatre écoles d'Ivry, ainsi qu'une autre, située à Charenton. Toutes se trouvent dans un rayon d'1,5 kilomètre autour de l'incinérateur Ivry-Paris XIII. Des poussières présentes chez un riverain ont été également été analysées.

Au regard de cette seconde tranche de résultats, la Ville a décidé de saisir une nouvelle fois les autorités sanitaires compétentes, ici l'ARS. L'objectif : engager des études complémentaires pour évaluer le risque sanitaire de ces polluants, et prendre, si nécessaire, des mesures afin de protéger les habitants.

Suite aux précédents rapports de Toxicowatch et aux interpellations de la Municipalité, l'ARS et les services de l'État ont déjà pu préciser certains éléments. D'abord, concernant les dioxines : l'exposition humaine aux dioxines, furanes et PCB se fait essentiellement par voie alimentaire, et non par inhalation. Les concentrations en dioxines dans les œufs issus de poulaillers domestiques ont ainsi conduit les autorités sanitaires à préconiser leur non-consommation dans toute l'Île-de-France. Ensuite, à propos des métaux lourds : les concentrations observées dans le sol sur le territoire d'Ivry sont globalement comparables à celles habituellement rencontrées en milieu urbain, et sont sous les seuils réglementaires de l'ARS (exception faite d'un point de contrôle, traité depuis). Afin d'éclairer ces différentes questions, la Municipalité a créé sur son site web une page-ressources, recensant toutes les informations, écrits et déclarations des différents acteurs·trices de ce dossier, [et consultable ici](#).

A ce stade, l'ARS et les services de l'État n'ont pas préconisé d'actions préventives spécifiques pour le territoire d'Ivry. La Ville réitère sa volonté que les autorités sanitaires compétentes puissent évaluer les causes de ces pollutions, par une analyse menée sur l'ensemble de la région francilienne. En effet, Ivry n'est malheureusement pas isolée compte tenu de son passé industriel, mais aussi des pollutions inhérentes à la zone urbaine dense de la métropole (incinération, mais aussi périphérique, autoroute A4, etc.).

La Municipalité réitère par ailleurs sa volonté que la mise en service de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE), dont la capacité de traitement sera divisée par deux par rapport à l'incinérateur actuel, puisse permettre à l'ensemble des acteurs – en premier lieu le SYCTOM, l'État, l'exploitant de l'usine SUEZ et les associations – de se mettre d'accord sur un protocole de surveillance autour de l'incinérateur (périmètre, polluants à mesurer y compris au-delà de la réglementation...).

Enfin, soucieuse de ces enjeux environnementaux et de santé publique, la Ville a initié en 2024, de manière volontariste, un observatoire éco-citoyen pour la connaissance des pollutions. Ce dernier associe chercheur·euses, universités, citoyen·nes et collectivités territoriales, et s'est notamment donné comme feuille de route, cette année, de travailler sur quatre champs : l'histoire de la pollution à Ivry, la qualité de l'air à Ivry, les enjeux de santé publique liés aux pollutions afin de connaître l'état de santé des habitant.e.s, et enfin les liens entre pollutions et culture potagère.

Contact presse :

Katell de Gouvello

kdegouvello@ivry94.fr

06 15 65 72 46 – 01 49 60 29 40

www.Ivry94.fr